

## **Aménagement des berges de la Rivière d'Abord - 2ème tranche. COMMUNE DE SAINT-PIERRE**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure « Aménagements urbains » qui a pour objectif de satisfaire les besoins de la population en espaces publics de qualité et en équipements de proximité dans les quartiers, neufs ou anciens, qui connaissent des dysfonctionnements socio-urbains. Il s'agit d'assurer la présence d'équipements urbains de qualité dans les quartiers de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville. Ces équipements de proximité doivent être des éléments clefs dans le développement de ces quartiers

### **Contacts**

*Commune de St Pierre*  
Rue Meziaire GUIGNARD BP 342  
97448 Saint Pierre  
Tél. : 02 62 35 87 50

*Direction Départementale de l'Équipement*  
2 r Juliette Dodu  
97400 SAINT DENIS  
Tél. : 02 62 40 26 26

Les berges de la Rivière d'Abord relient deux quartiers prioritaires que sont Terre-Sainte et le Centre-Ville de Saint-Pierre.

Les berges de la Rivière d'Abord se décomposent en trois sous-espaces :

- 1) les berges du quartier de Terre Sainte : cette première tranche de travaux a été financée en 1997 et réalisée en totalité.
- 2) Les berges côté centre ville, dont les travaux programmés concernent le présent dossier.
- 3) Le radier, fortement exposé aux risques cycloniques dont les travaux d'amélioration seront pris en charge par d'autres sources de financement.

Ainsi, ces interventions constituent un apport qualitatif pour l'aménagement urbain de ces deux quartiers.

L'aménagement de ces berges s'intègre dans le projet global d'aménagement du port de la commune et s'inscrit dans les missions du Contrat de Ville qui consistent à favoriser la participation des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Les travaux engagés ont pour but de valoriser le site à caractère historique. Les ouvrages (cheminement, rampes, allées piétonnes) sont en mauvais état et nécessitent une réhabilitation complète pour de meilleures conditions de sécurité pour les usagers. Des allées piétonnes et des placettes végétalisées ont été créées. La pose de mobiliers urbains et d'éclairage public était également prévue au programme des travaux.

L'entretien de ces espaces publics est assuré par la commune.

### ***Quelques indicateurs :***

Amélioration du cadre de vie

Ce projet a permis d'offrir également aux jeunes du quartier la possibilité de bénéficier d'une véritable expérience professionnelle par le biais de travaux d'insertion, ce qui permet de faciliter l'appropriation et le respect du site par les habitants du quartier.



*Photo : DDE*

---

**Coût total éligible : 471 338 €**

---

**Participation de l'Union Européenne :  
195 793 € (FEDER)**

---

*Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne*

